

Pour l'intégration des « 10 Impulsions » du PNR 76

Appel aux autorités du Canton de Genève

Le Programme National de Recherche « Assistance et coercition » PNR 76 s'est terminé en 2024. Il a porté sur les « internements administratifs », soit les placements d'enfants et d'adultes forcés qui ont eu lieu jusque dans les années 80. **En 2013, le Conseil fédéral a présenté ses excuses aux victimes.**

Un rapport avec les résultats de 29 projets de recherche a fixé des priorités pertinentes et les a synthétisées sous forme de 10 impulsions. **Ce rapport PNR 76** se veut une contribution scientifique à la formation de l'opinion ainsi qu'au débat politique et spécialisé.

Ces 10 impulsions sont titrées comme suit :

- 1. Faciliter la transition vers la vie d'adulte**
- 2. Soutenir gratuitement et de façon ciblée les personnes concernées**
- 3. Poursuivre la recherche avec les personnes concernées et les parties prenantes**
- 4. Questionner les normes et renforcer le professionnalisme**
- 5. Garantir l'égalité juridique**
- 6. Faciliter l'accès aux offres de soutien**
- 7. Prendre les mesures d'incitation financières appropriées dans le système social**
- 8. Renforcer les droits et la participation des personnes concernées**
- 9. Placer les besoins individuels au centre des préoccupations**
- 10. Mettre à disposition les ressources nécessaires pour encourager l'autodétermination**

Le rapport complet ainsi que le détail des impulsions sont disponibles sur le site www.nfp76.ch
Une vidéo « La dernière excuse » est disponible sur youtube <https://youtu.be/VjBpuVbCJWc>

Cette pétition demande aux autorités du Canton de Genève de mettre en œuvre sans délai et avec détermination ces impulsions. Elles sont le fruit de nombreuses années de recherches universitaires et sont destinées à l'usage du politique qui ne doit plus les ignorer. **Les excuses ne suffisent plus. Genève se doit d'être pionnière** en montrant l'exemple aux autres cantons.

Les signataires de la présente pétition remercient par avance les autorités du bon accueil qui sera fait à cette demande visant à améliorer la protection des enfants dans notre canton.

Nom	Prénom	Adresse	NPA	Signature

À renvoyer **pour le 31 octobre au plus tard** à Sylvie Mosimann, route du Bois-des-Frères 2, 1219 Aire